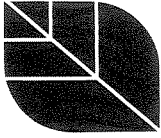


NAME
NOM

Réunion du CCEBJ n° 131

12 131



la Convention
de la Baie-James
et du Nord québécois

Comité consultatif
pour l'environnement
de la Baie-James

ᑭᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦ
ᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦ
ᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦ

AVIS DE CONVOCATION

131^e réunion du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James (CCEBJ)

Veuillez prendre note que la 131^e réunion du CCEBJ aura lieu le mercredi, 2 avril 2003, à 10h00¹. Cette réunion se tiendra par **conférence téléphonique**.

Il y a un seul point à l'ordre du jour :

- **Préparation de la rencontre avec le Conseil de Bande de Waskaganish, le 9 avril 2003 (ci-joint le projet d'ordre du jour)**

NOTICE OF MEETING

131th Meeting of the James Bay Advisory Committee on the Environment (JBACE)

The 131st meeting of the JBACE will be held on Wednesday, April 2, 2003, at 10:00². The meeting will be held through a **conference call**.

There only one item on the agenda:

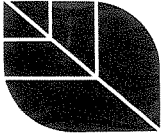
- **Preparation of the joint meeting with the Waskaganish Band Council scheduled on April 9 (draft agenda enclosed)**

Marc Jetten
Executive secretary
March 21, 2003

C:\Documents and Settings\Denis\Mes documents\CCEBJ\REUNIONS\Avis-131.rtf

¹ Des formulaires de procurations peuvent être faxées, s'il y a lieu, aux membres qui ne pourront se présenter.

² A proxy form can be faxed, if necessary, to members who won't attend.



la Convention
de la Baie-James
et du Nord québécois

Comité consultatif
pour l'environnement
de la Baie-James

ᑭᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦ
ᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦ
ᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦ

COMPTE RENDU DE LA 131^e RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENVIRONNEMENT DE LA BAIE JAMES

(ADOPTÉ)

DATE : Le 2 avril 2003

TYPE DE RÉUNION : Conférence téléphonique

PRÉSENTS À MONTRÉAL :

Jean Comtois, Canada
Claude Langlois, Canada
Marc Jetten, secrétaire exécutif

EN LIEN TÉLÉPHONIQUE :

Glen Cooper, ARC
George L. Diamond, ARC
Marian Fournier, Québec
Carole Garceau, Québec
Élise Racine, Canada
Jacques Robert, Canada
Diom Romeo Saganash, ARC, président
Denis Vandal, Québec

ABSENTS : Sam Etapp, ARC, vice-président
Pierre Moses, Québec
Simeon Pash, membre d'office

** Les éléments de suivi sont en caractères italiques.*

Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

En raison de la récente nomination de Romeo Saganash à la présidence et du délai trop court pour prendre connaissance des dossiers, Romeo demande à Claude Langlois de présider la réunion. Ce dernier souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du CCEBJ.

L'ordre du jour suivant est adopté :

1. Autorisation à Diom Romeo Saganash concernant la signature de chèques et d'effets bancaires du CCEBJ
2. Proposition du Comité administratif concernant la révision du salaire de l'agente de secrétariat
3. Préparation de la réunion avec le Conseil de Bande de Waskaganish

1. Autorisation à Diom Romeo Saganash concernant la signature de chèques et d'effets bancaires du CCEBJ

Résolution du CCEBJ no 2003-04-02-01 autorisant M. Diom Romeo Saganash à signer les chèques et effets bancaires du CCEBJ

- Considérant que Diom Romeo Saganash a été nommé président du CCEBJ par l'Administration régionale crie pour l'année financière 2003-2004, conformément à l'article 22.3.5 de la Convention de la Baie James et du Nord québécois
- Considérant que tout engagement financier du CCEBJ doit porter la signature du président et du secrétaire exécutif du CCEBJ en vertu de l'article 16 des Règles de régie interne du CCEBJ

Il est unanimement résolu d'autoriser M. Diom Romeo Saganash à signer les chèques et effets bancaires du CCEBJ

2. Proposition du Comité administratif concernant la révision du salaire de l'agente de secrétariat

Résolution du CCEBJ no 2003-04-02-02 concernant la révision de la rémunération de l'agente de secrétariat

- Considérant que le Comité administratif soumet au CCEBJ des propositions quant à la révision de la rémunération des employés prenant effet le 1^{er} avril de chaque année, conformément à l'article 5.1 de la *Politique de gestion des ressources humaines* du CCEBJ.

- Considérant que le Comité administratif a approuvé l'évaluation de rendement de l'agente de secrétariat préparée par les secrétaires respectifs du Comité conjoint de chasse, de pêche et piégeage (CCCPP) et du CCEBJ.
- Considérant que le rendement de l'agente de secrétariat est entièrement satisfaisant et que le Comité administratif recommande une augmentation d'un échelon dans la grille salariale, ce qui correspond au quatrième échelon pour ce poste.
- Considérant que la révision de la rémunération pour un poste à temps partagé requiert l'approbation des deux employeurs, et que le CCCPP, lors de sa réunion des 18 et 19 mars 2003, a adopté une résolution conforme à celle proposée par le Comité administratif.

Il est unanimement résolu de fixer le salaire de l'agente de secrétariat, pour l'année financière 2003-2004, à 31 689 \$, soit le quatrième échelon de l'échelle salariale prévue pour ce poste.

3. Préparation de la réunion avec le Conseil de Bande de Waskaganish

Le président indique qu'il n'est pas disponible pour la réunion du CCEBJ à Waskaganish prévue les 8-9-10 avril 2003 et qu'il aurait besoin d'être mis au courant des récents développements touchant les dossiers étudiés au CCEBJ. *Il propose de vérifier si le vice-président, Sam Etapp, peut le remplacer pour cette réunion, puis de demander l'accord du chef de Waskaganish à un tel arrangement. A défaut de quoi la réunion pourrait être reportée à une date ultérieure.*

Un membre du Canada croit qu'un autre report de la réunion à Waskaganish nuirait à la crédibilité du CCEBJ. Un membre de l'ARC mentionne qu'une réunion durant la deuxième ou la troisième semaine d'avril, dans une communauté crie, s'avère peu propice pour avoir une bonne participation en raison des préparatifs de la chasse saisonnière à la sauvagine («Goose Break»).

Selon un membre du Canada, il s'agit d'une rencontre d'échange et d'information, et non d'une réunion décisionnelle. Le problème du quorum ne se pose donc pas pour le Conseil de Bande.

Un membre du Québec croit qu'il devrait y avoir consensus quant à l'ordre du jour proposé pour la rencontre avec le Conseil de Bande. Après examen, les membres approuvent l'ordre du jour pour les fins de cette réunion d'échange et d'information. Le secrétaire souligne que *les récentes modifications à l'ordre du*

jour n'ont pas été communiquées au Conseil de Bande de Waskaganish. Ceci sera fait dès qu'une date définitive de réunion aura été fixée.

Des membres du Québec aimeraient avoir l'assurance que le CCEBJ aura quorum pour sa réunion des 8 et 10 avril 2003, particulièrement pour ce qui est de la délégation crie. Deux membres de l'ARC ont confirmé qu'ils seraient présents si la réunion a lieu aux dates prévues.

Les membres approuvent majoritairement la démarche proposée par le président. *Celui-ci communiquera avec le secrétariat dès qu'il aura une réponse du vice-président et du chef de Waskaganish et la situation sera communiquée aux membres.*



Marc Jetten
Secrétaire exécutif
Le 7 juillet 2003